



HAL
open science

Le réseau PENSERA, acteur du développement de structures d'appui pédagogique en France

S. Isaac, C. Douzet, B. Bailly, J. Douady, C. Durand, C. Hoffmann, S. Abry, Y. Pigeonnat, S. Guillet, Jean-Loup Castaigne, et al.

► To cite this version:

S. Isaac, C. Douzet, B. Bailly, J. Douady, C. Durand, et al.. Le réseau PENSERA, acteur du développement de structures d'appui pédagogique en France. 27e Congrès de l'Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU), 2012, Trois Rivières, Canada. hal-03832131

HAL Id: hal-03832131

<https://hal.science/hal-03832131v1>

Submitted on 27 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le réseau PENSERA, acteur du développement de structures d'appui pédagogique en France

**S. Isaac, C. Douzet, B. Bailly,
ICAP – Université Claude Bernard – Lyon 1, France**

**J. Douady, C. Durand, C. Hoffmann,
SUP – Université Joseph Fourier – Grenoble 1, France**

**S. Abry, Y. Pigeonnat, S. Guillet,
PerForm – Grenoble INP, France**

**J-L. Castaigne,
ENSAL – Vaulx-en-Velin, France**

**E. Lafon,
Université Jean Monnet – St Etienne, France**

Résumé

Le réseau PENSERA (Pédagogie de l'ENseignement Supérieur En Rhône-Alpes) est un réseau qui regroupe les services d'appui pédagogiques de quatre établissements de la région Rhône-Alpes : l'Université Lyon 1, l'Université Grenoble 1, Grenoble INP, et l'ENSAL. L'Université Jean Monnet de St Etienne deviendra prochainement le cinquième membre de ce réseau. Les conseillers pédagogiques concernés se sont engagés dans une dynamique d'échanges et de mutualisation, basée sur des rencontres mensuelles d'une journée, ainsi que sur la co-conception et la co-animation d'actions pédagogiques au service des enseignants de ces établissements.

Le nombre de personnes assurant la fonction de « conseiller pédagogique » dans l'enseignement supérieur en France est en augmentation notable, et la très grande majorité d'entre eux démarre dans cette mission.

Notre réseau est donc régulièrement sollicité pour accompagner la mise en place de structures d'appui pédagogique. Ces nombreuses demandes nous placent devant une interrogation : comment aider d'autres services à démarrer (ce qui nous rend plus fort collectivement et nous donne de la visibilité) tout en préservant nos forces qui doivent bénéficier en priorité aux enseignants de nos institutions ?

Notre réponse se traduit par l'adoption d'une posture responsabilisante vis-à-vis des demandeurs, qui pourrait se résumer à cette philosophie : « *quand un homme a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson* » [Confucius]. Le réseau n'a ainsi pas vocation à assurer une prestation de service pour un autre établissement. En revanche il soutient la naissance et le développement des structures d'appui pédagogiques en France, notamment en assurant la montée en compétences des personnes chargées d'en assurer l'animation localement.

Cette posture, qui se traduit dans les faits par différents types d'actions, est une réponse pertinente au défi qui nous attend du fait du développement croissant de services d'appui pédagogique dans les établissements d'enseignement supérieur en France.

Mots-clés : conseiller pédagogique, réseau, formation des enseignants

Introduction

La dynamique de développement en pédagogie dans l'enseignement supérieur, identifiée dans une précédente communication sur le réseau PENSERA¹ (Isaac *et al.* 2010) est toujours d'actualité. Nous constatons la création progressive sur le territoire français de missions d'accompagnement ou de véritables services d'appui à la pédagogie dans l'enseignement supérieur. C'est une histoire assez jeune car les premières structures d'appui à la pédagogie en France ont été créées dans les années 1990-2000 (Demougeot-Lebel & Perret, 2011) ; en 2008, de tels services étaient présents dans 20% des universités (Adangnikou & Paul, 2008).

Adangnikou & Paul (2008) soulèvent que les missions de services pédagogiques varient mais que la plupart s'orientent vers des actions de soutien à l'utilisation de la technologie ; seuls quelques services proposent des ateliers de développement pédagogique, des accompagnements individuels ou du conseil pour l'évaluation des enseignements. Les opportunités institutionnelles pour bénéficier d'un développement pédagogique restent rares pour les enseignants (Demougeot-Lebel & Perret,

1. Pédagogie de l'Enseignement Supérieur En Rhône-Alpes, <http://pensera.fr>

2011), et ce en dépit des nombreux rapports qui en ont souligné l'importance (Dejean, 2002 ; Espéret, 2001 ; Faure, Soulié & Millet, 2005 ; Fréville, 2002 ; Petit, 2002 ; Romainville, 2004 ; Schwartz, 2008). Un sondage réalisé à Dijon a révélé que 91% des enseignants approuvent ces activités de développement pédagogique, et plus particulièrement celles portées sur les stratégies d'enseignements interactifs, thématique la plus sollicitée (Demougeot-Label & Perret, 2011).

Parallèlement à la croissance de ces structures, le nombre de conseillers pédagogiques dans l'enseignement supérieur en France est en pleine croissance ; la plupart débutent dans cette activité, proposent des nouveaux services au sein de leur établissement et/ou sont rattachés à un structure nouvelle. A titre d'exemple le nombre de conseillers pédagogiques en France lors des trois dernières éditions du congrès des conseillers pédagogiques universitaires francophones (le BSQF), passe de 8 en 2008 à 23 en 2009 puis 24 en 2011². Cependant, les opportunités de développement professionnel pour ces conseillers pédagogiques restent rares (Frenay *et al.* 2010). Un sondage portant sur 50 conseillers pédagogiques travaillant au Québec et dans des pays européens francophones (Germain-Rutherford & Grandtner, 2006) a montré que la plupart étaient détenteurs d'un diplôme en psychologie ou en éducation, et qu'un tiers était d'un autre champ disciplinaire. Frenay *et al.* notent que "l'expertise dans ce domaine est typiquement acquise par l'expérience" (2010).

La réponse des conseillers pédagogiques dans la région Rhône-Alpes fût de créer une communauté d'échange en 2009. Les trois membres fondateurs du réseau PENSERA, les services ICAP³ de l'Université Claude Bernard (Lyon 1), le SUP⁴ de l'Université Joseph Fourier (Grenoble 1) et PerForm⁵ pour l'Institut Polytechnique de Grenoble (Grenoble-INP), sont officiellement renforcés par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL) dernière signataire en date de la convention de partenariat. Plus récemment, l'Université Jean Monnet St Etienne, l'Ecole Nationale des Travaux Publics d'Etat à Vaulx-en-Velin et Polytech Annecy-Chambéry ont été associés au réseau en tant qu'invités permanents, et futurs signataires potentiels de la convention. Ce groupe constitue donc un réseau liant une université pluridisciplinaire, deux universités scientifiques comportant des facultés de médecine, trois écoles

2. Le nombre de participants à ce congrès est d'environ 80 personnes.

3. Innovation Conception et Accompagnement pour la Pédagogie, <http://icap.univ-lyon1.fr/>

4. Service Universitaire de Pédagogie, <http://sup.ujf-grenoble.fr/>

5. Perfectionnement de nos Formations, <http://perform.grenoble-inp.fr/>

d'ingénieur et une école d'architecture avec un total de 14 conseillers pédagogiques, qu'ils soient en activité ou en devenir.

Le réseau PENSERA : son fonctionnement et ses valeurs

Le réseau PENSERA a pour mission de promouvoir un développement professionnel continu et réflexif des conseillers pédagogiques, avec pour objectif l'amélioration de la qualité du soutien pédagogique offert aux enseignants de nos institutions. Malgré la division habituelle en France entre les Universités et les Grandes Ecoles, la collaboration au sein de notre réseau montre qu'il y a suffisamment de points en commun entre nos structures concernant la pédagogie de l'enseignement supérieur pour envisager des projets mutuellement bénéfiques.

Au niveau du fonctionnement, le réseau PENSERA est une communauté de pratique auto-animée. Nous nous réunissons une journée par mois, en alternant dans chacun des établissements membres. Nous profitons des perspectives diverses pour faire un bilan critique des activités récentes, pour préparer une action à venir ou pour affiner notre approche face à une situation délicate, comme par exemple l'accompagnement d'une équipe enseignante. Par ailleurs, il est essentiel d'avoir un minimum de projets partagés pour que les membres du réseau travaillent en équipe et ne deviennent pas seulement un groupe d'individus. Nous avons donc aussi des projets à l'échelle régionale, comme par exemple l'organisation des premières « journées PENSERA du développement professionnel continu des conseillers pédagogiques », prévues à l'automne 2012.

La formalisation du réseau, sous la forme d'une convention entre les établissements membres et d'annexes pouvant permettre l'accueil de nouveaux adhérents, nous a permis de déposer un dossier auprès de la région Rhône-Alpes et de solliciter une subvention. Les financements obtenus visent à soutenir globalement les actions de développement du réseau, en couvrant notamment les dépenses engagées pour les réunions mensuelles tant pour les établissements membres que pour les établissements en cours d'adhésion: l'appui des structures émergentes dans la région fait en effet partie intégrante des missions de PENSERA.

Prise de recul sur l'élargissement de PENSERA

Le bon fonctionnement du réseau tient à la participation régulière de *tous* les conseillers pédagogiques impliqués et à un nombre total de participants raisonnablement restreint. Le réseau s'est agrandi de trois institutions et 10 conseillers pédagogiques en 2011 pour atteindre bientôt un total de 7 institutions et 14 participants réguliers. L'accueil, en peu de temps, de cinq nouveaux conseillers pédagogiques pose de nouveaux défis : que chaque membre puisse retirer des bénéfices pour son institution et son propre développement professionnel, et ce quel que soit son degré d'expérience dans la fonction. Pour cela il nous faut maintenir un équilibre entre l'accompagnement des nouveaux conseillers pédagogiques et la réflexion sur des thèmes plus pertinents pour des conseillers pédagogiques expérimentés. Mais le défi principal consiste surtout à éviter de tomber dans un fonctionnement récurrent de « formation » des nouveaux conseillers en laissant les plus expérimentés prendre une position d'experts et en oubliant que chaque conseiller pédagogique doit s'adapter à son contexte en étant le propre acteur de sa formation. L'objectif demeure la poursuite d'un fonctionnement en communauté de pratique, où l'apport de chaque participant est reconnu et respecté. C'est finalement cette notion même de « *développement professionnel continu* » qui nous réunit tous autour d'un objectif commun et durable, le réseau PENSERA étant le support de ce développement.

La posture d'accompagnement de nouvelles structures

Ayant répondu avec succès aux nombreux défis d'une nouvelle communauté, PENSERA vit une nouvelle phase où nous sommes souvent sollicités pour accompagner de nouveaux conseillers pédagogiques ou des services d'appui pédagogique émergents, même à l'extérieur de la région Rhône-Alpes. Suite à ces diverses expériences, nous avons choisi de traiter toutes ces demandes à l'échelle du réseau, et défini une posture commune dont l'objectif est d'accompagner le service émergent en évitant de devenir un prestataire externe pour son institution.

Nous avons constaté qu'une des premières demandes concerne souvent la mise en place d'un ou plusieurs ateliers de développement pédagogique. L'expérience a montré que de telles demandes peuvent devenir récurrentes sans que l'institution hôte ne progresse vers la création d'une structure ou la désignation de personnes qui assument localement ces

fonctions de conseiller pédagogique. Dans ces cas-là, nous préconisons alors une approche au cours de laquelle l'institution demandeuse identifie en son sein une ou plusieurs personnes ressources, susceptible de d'évoluer à terme vers les fonctions de conseiller pédagogique. Dans un premier temps, cette personne assistera en tant que participante aux ateliers souhaités dans un des établissements membres de PENSERA. Dans un second temps, le conseiller pédagogique émergent co-animera l'atelier dans son institution avec un des membres de PENSERA, en ayant ainsi la possibilité de progresser tant au niveau théorique que logistique, tout en bénéficiant de tout le soutien que peut apporter un intervenant extérieur dans ces circonstances. Cela permet notamment une identification du nouveau conseiller pédagogique par les enseignants de son établissement.

PENSERA demande donc à toute institution qui le sollicite d'identifier en son sein au moins une personne ressource intéressée à évoluer vers les fonctions de conseiller pédagogique, et en fait un préalable à toute implication du réseau dans le processus d'accompagnement. De la même manière, une personne motivée et voulant bénéficier d'un accompagnement devra impérativement être mandatée par son établissement. Si l'institution est hébergée en Rhône-Alpes, elle est naturellement prioritaire et il lui sera rapidement proposé d'être associée au réseau en tant qu'invité permanent dans l'attente d'une éventuelle adhésion.

Perspectives

Les financements obtenus de la part de la région sont rassurants pour la pérennisation du réseau, mais il faut veiller à ce qu'ils ne soient pas le synonyme d'un désengagement financier des institutions concernées. Nous avons donc choisi de laisser aux établissements la charge de financer quasi-intégralement le fonctionnement des services et de leurs actions locales ; en revanche, la région est sollicitée pour décharger les services du fonctionnement propre du réseau, les services en questions bénéficiant en retour grandement des actions collectives du réseau, que ce soit par de nouveaux apports ou par la robustesse que ce réseau confère aux projets locaux qui y sont discutés.

De plus, nous devons maintenir un apport bénéfique pour chaque membre du réseau. Nous nous efforçons donc de conserver une écoute mutuelle et une remise en question permanente de nos pratiques, en gardant comme ligne directrice l'idée de « *développement professionnel* »

continu ». Nous soulignons également l'importance de projets communs (et pas seulement similaires et en parallèle) pour maintenir la cohésion de l'équipe, l'apport bénéfique pour tous, et pour intégrer les nouveaux membres. A ce titre, l'organisation régulière des « journées PENSERA du développement professionnel continu des conseillers pédagogiques » est sans nul doute un des projets intégrateurs qui favorisera la pérennité de notre réseau.

Nous serons heureux d'échanger avec vous autour de notre poster lors du colloque 2012 ou par courriel à contact@pensera.fr.

Remerciements

Le Réseau PENSERA (Pédagogie de l'ENseignement Supérieur En Rhône Alpes) bénéficie d'un soutien de la région Rhône-Alpes dans le cadre du Schéma Régional pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation (SRESRI) 2011 sous la référence 07 021081 09/10.

Bibliographie

- Adangnikou, N. & Paul, J.J. (2008). La formation à la pédagogie universitaire en France, une offre encore trop restreinte. Actes du 25eme l'AIPU, Montpellier, 19 au 22 Mai 2008.
- Dejean, J. (2002). L'évaluation de l'enseignement dans les universités françaises. Rapport établi à la demande du Haut Conseil pour l'évaluation de l'école. Paris : Haut conseil pour l'évaluation de l'école.
- Demougeot-Lebel, J. & Perret, C. (2011). Qu'attendent les enseignants universitaires français en termes de formation et d'accompagnement pédagogiques ? *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, vol. 27, n° 1, [en ligne]. Téléchargé le 20 juin 2011, depuis <http://ripes.revues.org/index456.html>
- Espéret, E. (2001). Nouvelle définition des tâches des enseignants et des enseignants-chercheurs dans l'enseignement supérieur français. Paris : Ministère de l'Education Nationale.
- Faure, S., Soulié, C., & Millet, M. (2005). Enquête exploratoire sur le travail des enseignants-chercheurs. Vers un bouleversement de la table des valeurs aca-

démiques ? [en ligne]. Téléchargé le 13 décembre 2011, depuis
<http://www.univ-paris8.fr/sociologie/fichiers/soulie2005a.pdf>

Frenay, M., Saroyan, A., Taylor, K.L., Bédard, D., Clement, M., Rege Colet, N., Paul, J.J. & Kolmos, A. (2010). Accompagner le développement pédagogique des enseignants universitaires à l'aide d'un cadre conceptuel original. *Revue française de pédagogie*, Numéro 172 (juillet-septembre 2010).

Fréville, Y. (2002). Des universitaires mieux évalués, des universités plus responsables. Rapport d'information fait au nom du Comité d'évaluation des politiques publiques et de la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation sur la politique de recrutement et la gestion des universitaires et des chercheurs, 54 (2001-2002), *Les Rapports du Sénat*, Paris, 2001, [en ligne]. Téléchargé le 24 mai 2011 depuis
<http://www.senat.fr/rap/r01-054/r01-054.html>

Germain-Rutherford, A. & Grandtner, A. (2006). Professional development for educational developers: The BSQ model. Annual conference of the Educational developers caucus of the Society for teaching and learning in higher education.

Isaac, S., Hoffmann, C., Douady, J., Durand, C., Sylvestre, E., Abry, S., Guillet, S., & Pigeonnat, Y. (2010) "Un outil de développement professionnel des conseillers pédagogiques dans l'enseignement supérieur: le réseau PENSERA". Actes du 26eme l'AIPU, Rabat, 17 au 21 Mai 2010. Disponible sur <http://pensera.fr>

Petit, F. (2002). Amélioration pédagogique à l'université : rapport à Monsieur le Ministre de l'éducation nationale. Paris : Ministère de l'éducation nationale. Repéré le 23 mai 2011.
<http://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/rapport/2002/petit.pdf>

Romainville, M. (2004). L'évaluation des acquis des étudiants dans l'enseignement universitaire. Rapport pour le Haut Conseil de l'évaluation de l'école. Paris : Haut Conseil de l'évaluation de l'école.

Schwartz, R (2008). Rapport de la Commission de réflexion sur l'avenir des personnels de l'Enseignement Supérieur, remis par Rémy Schwartz à Mme la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le 10 juillet 2008.